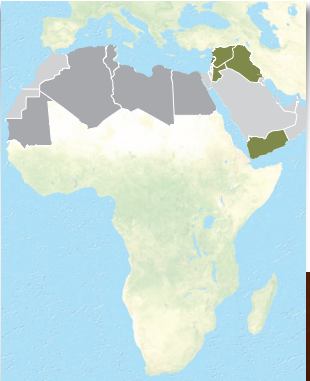


MOYEN-ORIENT



UNHCR

RAPPORT GLOBAL 2012

Arabie saoudite

Bahreïn

Émirats arabes unis

Iraq

Israël

Jordanie

Koweït

Liban

Oman

Qatar

République arabe syrienne

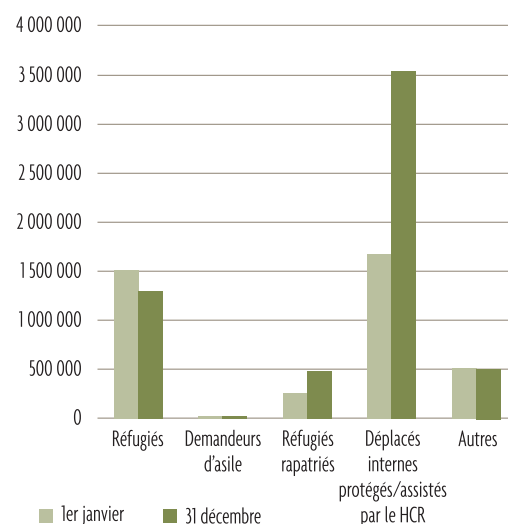
Yémen



Faits marquants

- Les troubles en cours en République arabe syrienne (Syrie) ont produit de nouvelles vagues de déplacement en direction des pays limitrophes, qui ont tous généreusement accordé aux réfugiés l'accès à leur territoire et l'autorisation d'utiliser les services essentiels.
- Le HCR a travaillé avec les Gouvernements des pays d'accueil pour enregistrer et aider plus de 575 000 réfugiés syriens qui avaient fui leur pays, tout en offrant une assistance humanitaire à quelque 700 000 personnes déplacées en Syrie.
- Fin 2012, le Yémen accueillait plus de 237 000 réfugiés, pour la plupart originaires de la Corne de l'Afrique et récemment arrivés dans le pays. Le nombre de déplacés internes a atteint un pic, dépassant les 385 000 en 2012 ; cependant, à la fin de l'année, quelque 98 000 déplacés avaient regagné leur localité d'origine dans le gouvernorat d'Abyan.
- Plus de 82 000 réfugiés irakiens sont rentrés dans leur pays, de sorte qu'il en restait environ 124 000 dans divers pays d'accueil de la région. Près de 220 000 déplacés internes irakiens ont, d'après les informations communiquées au HCR, regagné leur région d'origine.
- Le HCR a consolidé ses relations avec ses partenaires dans les pays du Golfe, impliquant davantage ces derniers dans ses activités et renforçant leur appui au Programme « Éduquer un enfant », qui a permis à quelque 176 000 enfants réfugiés dans 12 pays d'aller à l'école.

Personnes relevant de la compétence du HCR au Moyen-Orient en 2012



Environnement opérationnel

Depuis le début du printemps arabe, le HCR a été mis à l'épreuve par les multiples crises qui ont eu lieu au Moyen-Orient. Les événements dramatiques qui se sont produits en plusieurs endroits de la région ont entraîné un grand nombre de morts, des exodes massifs de réfugiés et des déplacements internes non moins importants, augmentant la complexité des problèmes de protection. Le conflit en cours en Syrie a engendré des défis sans précédent pour le HCR et ses partenaires. Le nombre de Syriens réfugiés dans les pays limitrophes a atteint un demi-million en 2012, tandis que quelque 2 millions de Syriens étaient déplacés à l'intérieur de leur propre pays (pour plus de détails sur le rôle du HCR, en tant que chef de file et partenaire, dans le dispositif international global de réponse à la crise syrienne, veuillez vous reporter à l'encadré ci-après).

Le Yémen a continué à faire preuve de générosité à l'égard des réfugiés qu'il accueille – plus de 237 000 individus, principalement originaires de Somalie – et à pratiquer une politique de la « porte ouverte » vis-à-vis des nouveaux arrivants en provenance de la Corne de l'Afrique. Quelque 107 000 Éthiopiens et Somaliens sont arrivés dans le pays en 2012, contre 103 000 en 2011.

Bon nombre de réfugiés irakiens n'avaient pas prévu de regagner leur pays en 2012, mais la détérioration de la sécurité dans la région, en particulier en Syrie, les a incités à rentrer.

Aucun État membre du Conseil de coopération du Golfe n'a signé les conventions relatives aux réfugiés ou à l'apatridie ; en conséquence, le HCR est responsable au premier chef de l'octroi de la protection dans les pays concernés.

En Israël, pays signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés, on a assisté à une diminution du nombre de nouveaux arrivants, vraisemblablement en raison de mesures de sécurité plus strictes et d'une législation qui restreint l'espace d'asile. En dépit de cette diminution, l'afflux de nouveaux arrivants en provenance du Sinaï a montré la nécessité, pour le Gouvernement, de renforcer sa capacité de gestion des flux migratoires mixtes et d'appliquer des cadres législatifs et administratifs prenant en compte la protection.

Réalisations et impact

- En dépit des conditions de sécurité précaires observées en Iraq, plus de 82 000 réfugiés ont regagné leur pays l'an dernier. Quelque 57 000 d'entre eux sont rentrés de République arabe syrienne. Le HCR a facilité la réintégration de plus de 100 000 anciens réfugiés et déplacés de retour en Iraq et fourni des colis d'aide au retour volontaire à quelque 1 600 personnes.
- Au Yémen, le HCR a recommandé au Gouvernement et à la communauté internationale de prendre les mesures nécessaires pour pérenniser le retour de près de 100 000 déplacés internes dans le gouvernorat d'Abyan.
- La réinstallation est restée un instrument de protection important dans l'ensemble de la région. Le HCR a soumis des demandes de réinstallation pour plus de 9 700 réfugiés irakiens en 2012 et commencé à rechercher des possibilités de réinstallation pour les personnes réfugiées au Yémen qui n'ont pas d'autre solution.
- En dépit de l'insécurité qui régnait en Syrie, le HCR est parvenu à offrir une aide et des articles de première nécessité à plus

d'un demi-million de personnes. Plus de 15 000 familles ont été soutenues dans le cadre du programme d'allocations en espèces (voir le chapitre *Subvenir aux besoins essentiels*) et quelque 20 000 familles ont bénéficié d'une aide à l'hébergement. Le HCR et le Croissant-Rouge arabe syrien ont complété ces interventions par des services médicaux, éducatifs et communautaires.

- Le Plan d'intervention régional interorganisations pour les réfugiés syriens a fourni un cadre stratégique pour répondre aux besoins immédiats, en matière de protection et d'aide humanitaire, des Syriens déplacés en Jordanie, au Liban, en Iraq et en Turquie.
- Les pays du Golfe sont devenus des partenaires de plus en plus importants pour le HCR en 2012, et, tout au long de l'année, leurs contributions ont aidé à améliorer les conditions de vie de milliers de réfugiés et de déplacés internes de par le monde.
- Répondant favorablement à la requête du HCR, le Gouvernement des Émirats arabes unis a autorisé un groupe de 45 ressortissants sri-lankais à débarquer à Dubaï après une opération de sauvetage en mer. Le HCR a entrepris de déterminer leur éligibilité et commencé à rechercher des solutions au cas par cas.

Contraintes

L'absence de régimes juridiques nationaux relatifs à la protection des réfugiés est demeurée problématique. Le HCR a continué à promouvoir le renforcement de la protection de toutes les personnes relevant de sa compétence, notamment par l'amélioration de l'accès à l'asile et de la qualité des procédures de détermination du statut de réfugié, ainsi que par une augmentation des possibilités offertes pour parvenir à des solutions durables.

Opérations

Les opérations du HCR en Iraq, en République arabe syrienne, en Jordanie, au Liban et au Yémen sont présentées dans des chapitres séparés ; cependant, les principaux aspects de la contribution du HCR à la réponse internationale face à la crise syrienne sont décrits succinctement dans l'encadré ci-après.

Par l'intermédiaire de son bureau de Riyad, qui couvre également **Bahreïn, Oman, le Qatar, Abou Dhabi** et le **Koweït**, le HCR a consolidé ses partenariats et attiré l'attention sur les besoins en matière de protection et de solutions. Le Haut Commissariat a également contribué au renforcement des capacités de ses partenaires, en mettant l'accent sur la lutte contre l'apatridie et les relations extérieures.

Dans l'esprit de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité, le HCR a organisé une conférence régionale sur l'autonomisation des femmes, la paix et la sécurité au **Koweït**. Cette initiative a favorisé un partenariat constructif avec l'Université du Koweït. Le HCR a assuré des cours sur le droit international des réfugiés et des droits de l'homme et fourni des documents sur son action à la bibliothèque de la faculté.

En **Israël**, les efforts de l'Organisation ont été centrés sur la promotion de l'accès aux procédures de détermination du statut de réfugié et sur l'amélioration des conditions de vie de près de 64 000 personnes relevant de sa compétence dans le pays.

L'année 2012 a marqué un tournant dans la crise en République arabe syrienne (Syrie) et dans ses répercussions sur la population civile car la violence, localisée dans un premier temps, a fait place à un conflit armé tous azimuts. En été, l'insécurité et les effets plus généraux de la crise sur l'économie et les infrastructures du pays touchaient des millions de Syriens, dont des centaines de milliers de personnes – des femmes et des enfants pour la plupart – forcées de s'enfuir en Turquie, en Jordanie, au Liban, en Iraq et dans des pays plus éloignés.

En Syrie, à la fin de l'année, le nombre de personnes touchées par la dégradation de la sécurité et des services publics était passé à 4 millions, dont 2 millions de déplacés internes. L'insécurité qui régnait dans certains secteurs a entravé l'accès aux populations touchées. En outre, face à la perspective toujours plus évanescence d'un règlement politique du conflit, aggravée par l'échec des efforts internationaux pour dégager une position commune, il n'était guère permis d'espérer soulager les souffrances des Syriens à court terme. En conséquence, un nombre croissant de Syriens en quête de sécurité, d'assistance ou de services effectifs ont été contraints de se déplacer plus d'une fois.

Malgré la détérioration des conditions de sécurité, le HCR est parvenu à maintenir une présence importante à l'intérieur du pays pour préparer et mettre en œuvre une réponse multisectorielle, prévoyant la distribution d'aides financières et d'articles non alimentaires, ainsi qu'une assistance dans les domaines des services communautaires, des abris, de l'eau et de l'assainissement ; cette intervention a bénéficié à 700 000 Syriens déplacés.

Les frontières avec l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Turquie sont en majeure partie restées ouvertes tout au long de l'année, de sorte que plus de 575 000 réfugiés syriens ont pu accéder à des territoires sûrs sans craindre d'être refoulés, contre leur volonté, vers leur pays d'origine. L'étroite coopération du HCR avec les Gouvernements des pays limitrophes de la Syrie a également encouragé leur participation active à la réponse humanitaire et le lancement d'une planification concertée.

Compte tenu de l'afflux croissant de réfugiés, le HCR a accordé la priorité à l'enregistrement des Syriens pour assurer une planification et une mise en œuvre plus efficaces des activités de protection et d'assistance, ainsi que des services ; dans cette optique, il a considérablement renforcé sa capacité et étendu sa présence afin de s'implanter dans des régions connues pour abriter des réfugiés. L'Organisation a enregistré près de 300 000 individus en Iraq, en Jordanie et au Liban en 2012 ; à la fin de l'année, les autorités turques avaient également enregistré quelque 150 000 réfugiés syriens accueillis dans des camps situés le long de la frontière syrienne. Il avait en outre été établi que

100 000 autres Syriens avaient besoin de protection et d'assistance et ceux-ci attendaient leur enregistrement complet auprès du HCR.

En s'appuyant sur les programmes déjà mis en place pour des réfugiés dans certains pays, le HCR a été en mesure d'accroître rapidement son assistance et sa prestation de services auprès des Syriens et de subvenir aux besoins essentiels des réfugiés vulnérables et des nouveaux arrivants, plus de 280 000 réfugiés recevant des articles non alimentaires. Le Haut Commissariat a, sans tarder, fait face à la nécessité d'aménager des camps pour alléger la charge qui pesait sur les communautés d'accueil du fait de l'afflux, contribuant ainsi au maintien de l'environnement de protection offert par les Gouvernements des pays d'accueil et fournissant des abris à quelque 115 000 réfugiés en Iraq et en Jordanie.

Les différentes opérations concernées par la **Situation syrienne – Iraq, Jordanie, Liban, République arabe syrienne et Turquie** – sont décrites plus en détail dans les chapitres consacrés à ces pays.

Réponse humanitaire internationale

Compte tenu de l'ampleur de la crise syrienne, le HCR a désigné un Coordonnateur régional pour les réfugiés (CRR), chargé d'assurer la direction stratégique de la réponse régionale en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie. Le CRR a travaillé en étroite coordination avec le Coordonnateur régional de l'action humanitaire afin d'assurer une approche stratégique commune face à l'évolution rapide de la situation humanitaire en Syrie et dans les pays qui accueillent des réfugiés. Dans ces derniers, les efforts d'intervention ont été coordonnés par les délégués du HCR, qui ont travaillé en étroite collaboration avec les Gouvernements et les partenaires humanitaires, notamment au sein de groupes de travail techniques mis sur pied pour assurer une action concertée dans les domaines de la protection, de l'éducation, de la santé, de l'aide alimentaire, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la distribution d'articles non alimentaires (et d'allocations en espèces), des abris et de la coordination des sites. Grâce à cette coordination renforcée, le HCR et ses partenaires ont été en mesure d'exposer leur réponse et leurs priorités évolutives à travers le Plan de réponse régional (PRR) pour les déplacés syriens et le processus régional de planification des mesures d'urgence.

Le rôle crucial des pays d'accueil

Parmi les pays limitrophes, la Turquie – qui avait dans un premier temps assumé l'entière responsabilité de la gestion de l'afflux de réfugiés syriens – n'a pas tardé à voir le nombre de nouveaux arrivants augmenter dans des proportions telles que le Gouvernement a décidé de solliciter un soutien international en participant au PRR.

Dans le même temps, le nombre de réfugiés accueillis au Liban et en Jordanie a connu une croissance exponentielle, passant de quelques milliers au début de l'année 2012 à bien plus de 300 000 (réfugiés enregistrés ou attendant d'être enregistrés) en l'espace de neuf mois. Le Liban a autorisé les Syriens à s'installer sur l'ensemble de son territoire, de sorte que les réfugiés ont été reçus au sein des communautés d'accueil dans plus de 900 localités. Parallèlement, le Gouvernement jordanien a décidé en juin 2012 d'orienter les nouveaux arrivants en provenance de Syrie sur des camps afin de minimiser l'impact de l'afflux sur ses propres collectivités locales : il a donc fallu aménager rapidement un site adapté pour héberger les réfugiés qui arrivaient chaque jour. En Jordanie et au Liban en particulier, à la fin de l'année, la capacité d'absorption des communautés locales donnait déjà des signes de saturation. Si la cohabitation a généralement été pacifique tout au long de l'année, on se demandait déjà avec inquiétude combien de temps un tel climat pourrait être préservé, compte tenu de l'ampleur de l'afflux.

L'Iraq aussi a commencé à recevoir un nombre considérable de Syriens, fuyant pour la plupart dans la région du Kurdistan et en nombre plus restreint dans le gouvernorat plus instable d'Anbar. À la fin de l'année, l'Iraq accueillait plus de 63 000 Syriens se répartissant en proportions plus ou moins égales entre des camps et des zones urbaines.

La sécurité a également posé un problème dans certains secteurs, en particulier en Iraq où l'accès aux réfugiés syriens vivant dans le gouvernorat d'Anbar a été restreint en raison de troubles. Au deuxième semestre, le point de passage de la frontière à Al Qaim a de ce fait été fermé de manière intermittente pour les Syriens (sauf en cas d'urgence).

Au-delà des environs immédiats de la Syrie, des réfugiés ont également commencé à arriver en Afrique du Nord, notamment en Égypte, de sorte que le nombre total de Syriens réfugiés dans l'ensemble de la région a atteint plus de 575 000 à la fin de l'année 2012.

Suscitant un très vif intérêt politique et médiatique sur la scène internationale, la crise humanitaire en cours en Syrie et dans ses environs survient à un moment critique pour l'Iraq, la Jordanie et le Liban, qui sont confrontés à une série de défis politiques, sociaux et économiques internes.

Réalisations et impact

Maintien de l'espace de protection

Aucun des pays d'accueil ne dispose d'un cadre juridique national régissant la protection des réfugiés qui soit applicable aux nouveaux arrivants syriens. Néanmoins, et en dépit de l'augmentation considérable du nombre

des réfugiés arrivant sur leur territoire, les quatre pays ont dans l'ensemble laissé leurs frontières ouvertes. Déjà très présent dans la région avant la crise, y compris en Syrie, le HCR a pu tirer parti de ses relations de longue date avec les Gouvernements concernés pour mener une action de promotion et entamer en temps voulu une coopération pour assurer une prise en charge rapide des besoins les plus pressants des populations touchées en Syrie et pour contribuer au maintien de l'espace de protection offert aux réfugiés arrivant dans les pays frontaliers. Malgré le nombre considérable de réfugiés syriens et leur éparpillement, le HCR est parvenu à offrir une aide vitale tout en amplifiant sa réponse opérationnelle dans les quatre pays d'accueil.

Enregistrement

La surveillance des frontières a confirmé l'arrivée incessante de Syriens à des points de passage officiel et non officiels. Le HCR s'est consacré en priorité au renforcement de sa capacité de protection en augmentant le nombre d'équipes d'enregistrement sur le terrain, et en sélectionnant et aménageant de nouveaux sites d'enregistrement dans des secteurs accessibles aux Syriens qui avaient besoin d'aide. Bien que les activités d'enregistrement aient nécessité un temps et des ressources considérables, celles-ci ont joué un rôle essentiel en procurant des informations sur l'évolution des arrivées, ainsi que sur les besoins de protection et d'assistance auxquels le HCR et ses partenaires devaient répondre.

Les partenariats et la gestion à distance au service de l'assistance

À l'intérieur de la Syrie, le HCR a élaboré de nouveaux mécanismes et de nouvelles stratégies pour surmonter les obstacles croissants à l'exécution des activités d'assistance : il a notamment renforcé sa coordination avec les autres entités onusiennes impliquées dans l'intervention auprès des déplacés internes, ainsi qu'avec le Croissant-rouge arabe syrien, acteur clé toujours en mesure d'opérer dans le pays. Le Haut Commissariat a également développé ses partenariats stratégiques pour exécuter plus efficacement des activités d'assistance à travers la Syrie et accru sa propre présence sur le terrain en recrutant d'autres collaborateurs nationaux, déployés à Damas-campagne, Homs, Alep et Hassakeh.

En Syrie, les restrictions d'accès aux secteurs qui étaient le théâtre d'opérations militaires ont perturbé de manière croissante les secours d'urgence auprès des civils pris dans les affrontements. Dans le cadre d'un plan de continuité destiné à modifier les procédures opérationnelles et à adapter les activités à l'évolution des conditions, le HCR a mis en place un bureau en Jordanie, afin d'appuyer les opérations à distance en cas de dégradation ultérieure de la situation.

| Informations financières |

En 2012, les besoins financiers pour la sous-région Moyen-Orient se sont élevés à près de 695 millions de dollars E.-U., soit une augmentation de 37 pour cent par rapport à l'année précédente, en raison des nombreux budgets supplémentaires créés pour répondre à de nouveaux besoins urgents, concernant notamment la Situation syrienne et le Yémen. Les dépenses totales pour la sous-région se sont montées à 430 millions de dollars E.-U.

Pour la Situation syrienne, compte tenu des opérations en cours en République arabe syrienne, au Liban, en Jordanie et en Iraq en 2012, les besoins budgétaires se sont élevés au total à 232 millions de dollars E.-U. En ajoutant les besoins pour les réfugiés syriens en Turquie, les budgets globaux présentés par le HCR au titre du Plan d'intervention régional (pour les réfugiés syriens) et du Plan d'intervention humanitaire en Syrie (pour les personnes relevant de la compétence du HCR déplacées en Syrie) se sont élevés à 287,5 millions de dollars E.-U. en 2012.

Budget et dépenses au Moyen-Orient | Dollars E.-U.

Opération		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Iraq	Budget	70 958 240	1 102 037	29 914 264	129 524 171	231 498 712
	Dépenses	33 307 784	260 503	22 865 697	66 913 762	123 347 746
Israël	Budget	3 129 545	0	0	0	3 129 545
	Dépenses	2 272 179	0	0	0	2 272 179
Jordanie	Budget	151 026 559	0	0	0	151 026 559
	Dépenses	85 759 102	0	0	0	85 759 102
Liban	Budget	48 901 046	404 012	0	0	49 305 058
	Dépenses	44 644 664	400 804	0	0	45 045 468
Arabie saoudite	Budget	4 127 958	182 800	0	0	4 310 758
	Dépenses	3 200 090	110 579	0	0	3 310 669
République arabe syrienne	Budget	114 057 980	495 299	0	41 759 300	156 312 579
	Dépenses	89 186 524	200 356	0	33 989 305	123 376 185
Émirats arabes unis	Budget	3 634 944	126 418	0	0	3 761 362
	Dépenses	2 061 720	92 573	0	0	2 154 293
Yémen	Budget	34 512 572	0	0	38 155 977	72 668 549
	Dépenses	26 029 967	0	0	18 465 858	44 495 825
Activités régionales	Budget	21 917 253	880 000	0	0	22 797 253
	Dépenses	281 779	3 226	0	0	285 005
Total du budget		452 266 097	3 190 566	29 914 264	209 439 448	694 810 375
Total des dépenses		286 743 809	1 068 041	22 865 697	119 368 925	430 046 472

Contributions volontaires pour le Moyen-Orient | Dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
MOYEN-ORIENT - SOUS-RÉGION				
Australie	2 081 165		5 170 982	7 252 147
<i>Australia for UNHCR</i>			127 289	127 289
Autriche	841 969		167 560	1 009 529
Botswana	100 000			100 000
Brésil	176 679			176 679
Bulgarie	132 792			132 792
Canada			9 512 518	9 512 518
Croatie			67 024	67 024
République tchèque	158 378			158 378
Danemark	2 190 027		2 613 240	4 803 267
<i>UNO-Flüchtlingshilfe e.V.</i>			1 010 096	1 010 096
<i>España con ACNUR</i>	6 385		9 056	15 441
<i>Eurocash</i>			5 101	5 101
Finlande	397 351			397 351
Hongrie			52 980	52 980
Islande			51 000	51 000
Irlande			268 097	268 097
Japon			1 260 875	1 260 875
<i>Japan Association for UNHCR</i>			88 637	88 637
Koweït	1 000 000			1 000 000
Lituanie	17 986			17 986
Luxembourg	466 667		466 667	933 333
Pays-Bas	19 999 999			19 999 999
Norvège	2 475 248			2 475 248
Donateurs privés au Canada	1 693		44 862	46 555
Donateurs privés en Chine (Hong Kong RAS)	1 894		92 385	94 279
Donateurs privés en Grèce			50 798	50 798
Donateurs privés en Italie	106 400		31 703	138 103
Donateurs privés au Portugal			2 649	2 649
Donateurs privés en Arabie saoudite	6 339			6 339
Donateurs privés en République tchèque	104			104
Donateurs privés au Royaume-Uni	10 334		433	10 767
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique			40 000	40 000
République slovaque			31 056	31 056
Suède	2 077 562		9 895 388	11 972 950
Suisse	518 672			518 672
Ukraine	125 000			125 000
Royaume-Uni			7 824 841	7 824 841
États-Unis d'Amérique	11 677 000		154 450 000	166 127 000
<i>USA for UNHCR</i>			124 000	124 000
Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane	53 333		133 333	186 667
Moyen-Orient - Sous-total	44 622 978	0	193 592 570	238 215 548
IRAQ				
Australie		2 148 228		2 148 228
Canada			1 504 514	1 504 514
Fonds central d'intervention d'urgence	715 922			715 922
<i>Charities Aid Foundation</i>			124	124
République tchèque	154 480			154 480

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Danemark		1 983 172		1 983 172
Union européenne	4 076 559			4 076 559
Italie	186 335	632 480		818 816
Suisse	215 983			215 983
Royaume-Uni	1 123 596			1 123 596
États-Unis d'Amérique	3 000 000			3 000 000
USA for UNHCR			7 339	7 339
Iraq - Sous-total	9 472 874	4 763 880	1 511 977	15 748 731

ISRAËL

Centre pour les migrations internationales et l'intégration	47 598			47 598
Israël - Sous-total	47 598	0	0	47 598

JORDANIE

Australie	1 255 359			1 255 359
Brésil	120 000			120 000
Fonds central d'intervention d'urgence	747 299			747 299
Danemark	1 312 749			1 312 749
Estonie	64 350			64 350
Union européenne	5 254 503			5 254 503
Fast Retailing Co., Ltd. (UNIQLO)	260 267			260 267
France	573 781			573 781
Allemagne	8 452 374			8 452 374
Hongrie	25 740			25 740
Fondation IKEA	325 920			325 920
Irlande	1 187 411			1 187 411
Japon	1 950 000			1 950 000
Maroc	250 000			250 000
Pays-Bas	1 500 000			1 500 000
Nouvelle-Zélande	188 964			188 964
Pologne	154 332			154 332
République de Corée	400 000			400 000
Arabie saoudite	8 501 470			8 501 470
Espagne	376 412			376 412
Suisse	1 908 863			1 908 863
Royaume-Uni	5 226 395			5 226 395
États-Unis d'Amérique	12 500 000			12 500 000
Jordanie - Sous-total	52 536 188	0	0	52 536 188

LIBAN

Programme du Golfe arabe pour les organisations de développement des Nations Unies	149 833			149 833
Brésil	120 000			120 000
Fonds central d'intervention d'urgence	450 042			450 042
Union européenne	6 640 587			6 640 587
France	472 820			472 820
Allemagne	6 449 400			6 449 400
Italie	647 668			647 668
Japon	2 450 000			2 450 000
Monaco	38 961			38 961
République de Corée	200 000			200 000
Fondation Said	355 864			355 864
Suède	54 494			54 494

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Suisse	431 965		12 409	444 374
Royaume-Uni	1 605 136			1 605 136
États-Unis d'Amérique	5 000 000			5 000 000
Liban - Sous-total	25 066 772	0	12 409	25 079 180
ARABIE SAOUDITE				
Koweït	106 762			106 762
Pays-Bas	41 302			41 302
Arabie saoudite	280 000			280 000
Arabie saoudite - Sous-total	428 064	0	0	428 064
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE				
Canada			1 165 049	1 165 049
Fonds central d'intervention d'urgence	4 700 991	5 382 607		10 083 598
Danemark	2 727 789			2 727 789
Programme « Éduquer un enfant »	105 000			105 000
Union européenne	4 044 118	2 892 955		6 937 073
France		197 370		197 370
Allemagne	1 340 483	5 181 347		6 521 830
Italie		125 237		125 237
Norvège	86 806			86 806
Pologne		313 618		313 618
Donateurs privés en République tchèque			97	97
Slovénie		75 282		75 282
Suisse		2 034 345		2 034 345
Royaume-Uni		4 929 046		4 929 046
Fonds d'intervention d'urgence des Nations Unies		596 792		596 792
États-Unis d'Amérique	11 200 000	8 360 000		19 560 000
République arabe syrienne - Sous-total	24 205 186	30 088 599	1 165 145	55 458 931
YÉMEN				
Programme du Golfe arabe pour les organisations de développement des Nations Unies	113 000	95 000		208 000
Canada			1 504 514	1 504 514
Fonds central d'intervention d'urgence		4 124 112		4 124 112
Danemark	515 958			515 958
Programme « Éduquer un enfant »	196 390			196 390
Union européenne	2 946 969	4 496 088		7 443 057
Finlande			2 010 724	2 010 724
France		657 894		657 894
Allemagne		664 011		664 011
Japon	2 395 000	2 105 000	378 263	4 878 263
Espagne	1 290 196			1 290 196
Suède			1 502 404	1 502 404
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix		61 177		61 177
États-Unis d'Amérique	5 500 000	5 100 000		10 600 000
Fondation <i>Vluchteling</i>		24 984		24 984
Yémen - Sous-total	12 957 514	17 328 265	5 395 904	35 681 683
Total	169 337 173	52 180 745	201 678 005	423 195 922

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat".